

Exploitation du gaz de schiste ou de charbon

Ni à Gardanne, ni ailleurs !

Notre secteur est en première ligne

Le ministère de l'écologie a prolongé jusqu'en 2012 le permis de forage attribué à la société australienne **EGL** en 2007, sur la zone de Gardanne (365 km2 !)

Cette prolongation a été accordée en toute opacité comme les permis de forage de l'Ardèche et de la vallée du Rhône

Compte tenu de la modification du code minier passée en décembre 2010 par ordonnance **sans consultation de l'Assemblée Nationale**, les travaux et les forages peuvent être réalisés maintenant sans étude d'impact, ni concertation publique

Le permis de Gardanne n'est pas inclus dans le moratoire de 3 mois accordé par Nathalie Kosciusko-Moriset à la suite des manifestations hostiles des populations concernées dans la région parisienne et la vallée du Rhône

Les travaux de forage pourraient donc commencer immédiatement dans notre voisinage immédiat !

Nous devons obtenir une suspension du permis de Gardanne permettant une information complète et loyale sur le projet et l'organisation d'une concertation publique

Exigeons une vraie concertation !

Adhérez au collectif
« Collectif de Vigilance Gaz de Gardanne »
<http://cvgg.over-blog.com/>
Signez l'appel en ligne

Pendant le forage - fracturation

Stockage des boues de retour

Camions pompes



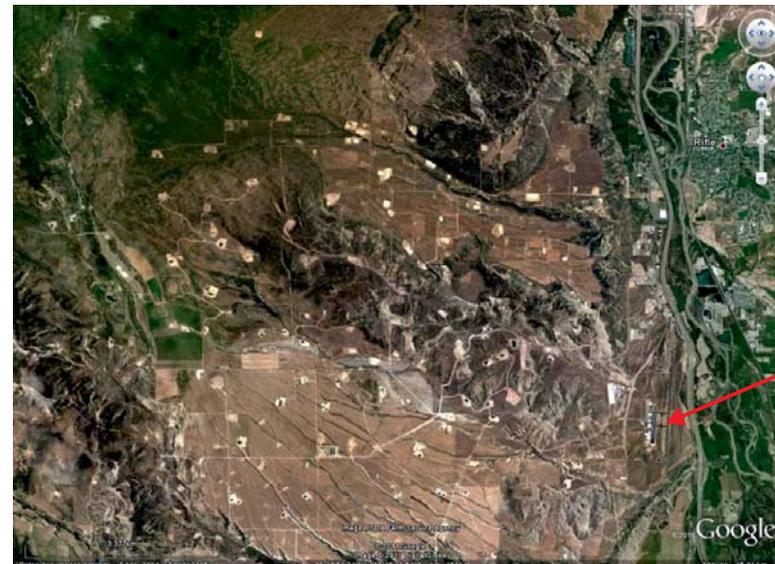
ATTENTION DANGER !

Stockage de gaz

Camions de transport de gaz

Camions d'eau (200 par forage)

Vue aérienne d'une exploitation
(Une tête de puits tous les 200 mètres)



Station de stockage intermédiaire

Exploitation des gaz de schiste et de charbon

La technique

Forage vertical 1000 à 3000 mètres puis déviation horizontale
Apport d'une très grande quantité d'eau (200 camions par forage)

Injection d'eau à 600 kg/cm² + produits chimiques

Fracturation de la roche ou du banc de charbon

Récupération d'une partie de la boue de retour

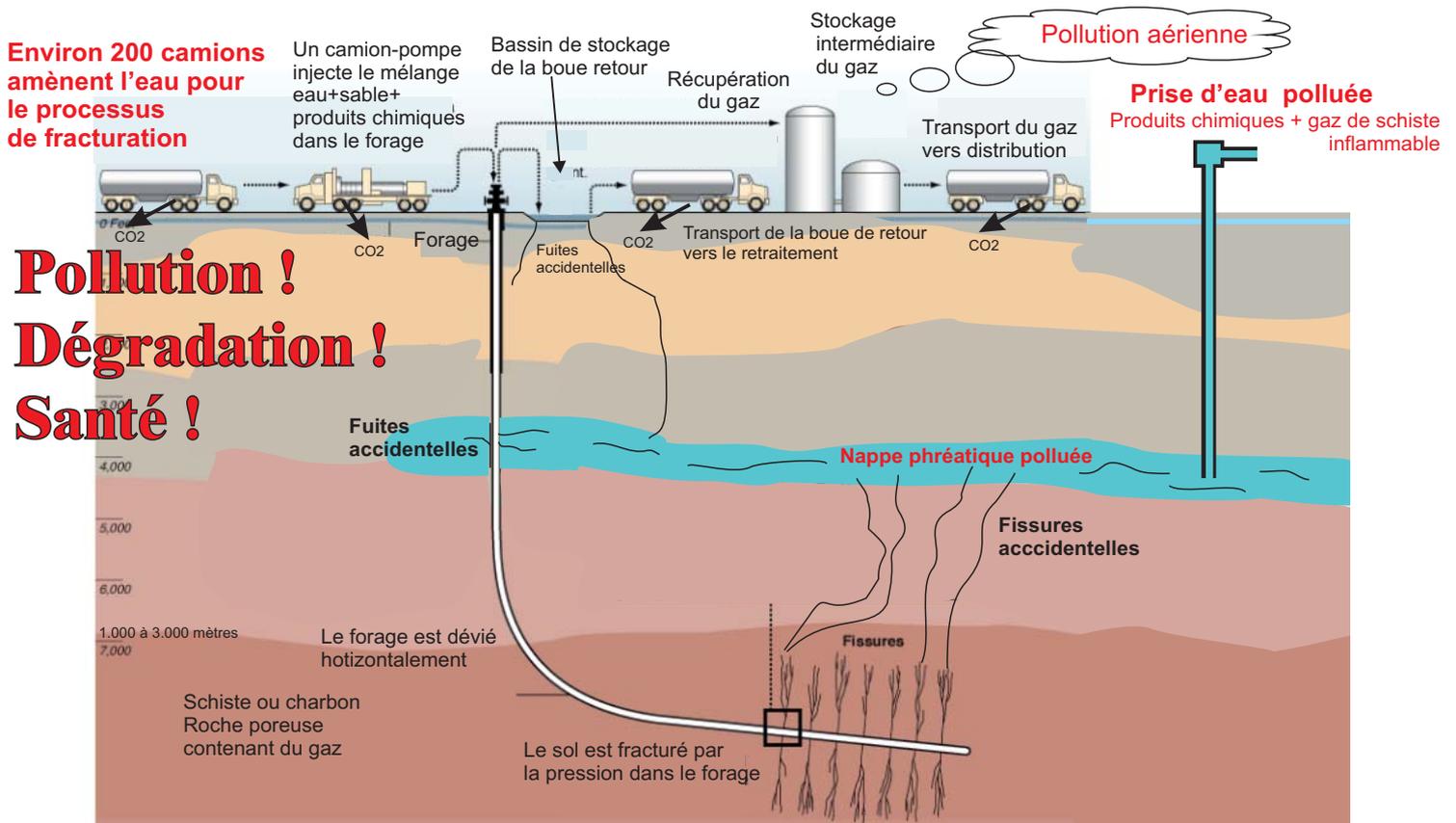
Evacuation de la boue par camions vers traitement

Extraction du gaz, stockage, transport par camions

Re-fracturations successives pour réactiver le puits en cours d'exploitation

Additifs chimiques

Acide chohydrique
Résidus de pétrole
Toluène
Ester de glycol
Trimethylbenzene
Etc (500 produits !)



**Pollution !
Dégradation !
Santé !**

Dangers certains

- Dégradation de l'écosystème et des paysages par les forages, l'ouverture de routes et la circulation de milliers de camions
- Pollution aérienne par la circulation de camions et machines de forage

Risques graves

- Pollution aérienne par fuites de gaz et de produits chimiques
- Pollution chimique des nappes phréatiques par fuites des forages et par la fissuration du sol après fracturation (Mini séisme)

La pollution des nappes phréatiques est irréversible

Dans certaines régions des Etats Unis et du Canada il n'y a plus d'eau potable dans le sous-sol.

L'eau est empoisonnée, les hommes et les animaux sont malades

Et l'avenir

Allons nous brûler tous les meubles pour chauffer la maison ?

Que laisserons-nous à nos enfants, une nature dégradée et vidée de toutes ses ressources ?

